



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Piré-Chancé, le 16 octobre 2025

ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT "LES CANONS FRANÇAIS" AU CHATEAU DES PERES

Suite à la polémique née de la pétition lancée contre les repas prévus au Château des Pères par la société Le Canon Français, nous avons pris la décision d'annuler l'événement.

Cette décision est avant tout le reflet de nos valeurs : le Château des Pères a été fondé sur des principes d'ouverture, de respect et de partage. La situation actuelle, qui a pris une ampleur et une tournure qui nous dépassent totalement, va à l'encontre de tout ce que nous défendons depuis la création du domaine.

Au cours des derniers jours, plusieurs de nos salariés ont été pris à partie par des personnes extérieures.

Face à cela, notre priorité absolue est la sécurité de nos équipes. Le Château des Pères emploie près de 80 salariés, dont la majorité habitent Piré-Chancé et les communes alentour. Il est hors de question de les exposer davantage à des risques liés à un climat devenu délétère.

Nous sommes désolés pour les 1 800 personnes qui s'étaient inscrites à ces trois repas, mais nous ne pouvons maintenir un événement dans un tel contexte de tension.

RAPPEL DES FAITS

Le 7 juillet dernier, nous avons signé un contrat de location de l'Orangerie avec la société Le Canon Français.

L'événement a été signé dans le cadre d'une simple location d'espace, comme pour de nombreux événements privés, culturels ou professionnels accueillis tout au long de l'année. Nous n'avons eu connaissance d'aucune intention politique. Au moment de la signature, nous ignorions totalement l'existence d'un lien entre ce banquet et un fonds d'investissement appartenant à Monsieur Sterin. Si nous avions eu le moindre doute sur une dimension partisane ou idéologique, nous n'aurions évidemment pas accepté d'y associer le lieu.

Notre mission reste toujours la même : offrir un cadre inspirant, accueillant et ouvert à tous, sans jamais servir de relais à des causes politiques quelles qu'elles soient.

UNE SITUATION SUBIE, UNE DECISION ASSUMÉE

Nous regrettons profondément que des mouvements extérieurs aient créé un climat d'agressivité tel que nos équipes se retrouvent aujourd'hui en insécurité. Nous aurions préféré que les personnes à l'initiative de la pétition prennent directement contact avec nous pour échanger avant de lancer cette mobilisation publique. Un dialogue ouvert et respectueux aurait sans doute permis de clarifier les faits et d'éviter ces dérives qui ont alimenté des discours haineux.

Ces mouvements ne mesurent pas non plus les conséquences qu'une annulation représente pour un lieu privé et indépendant comme le nôtre, qui vit uniquement grâce à son activité et à l'engagement quotidien de ses équipes.

Nous espérons que cette décision mettra un terme à la situation que nous subissons, afin que la sérénité puisse revenir à Piré-Chancé et dans notre domaine.

Nous rappelons que le Domaine du Château des Pères est un lieu privé, ouvert gratuitement au public toute l'année, et nous n'avons jamais perçu la moindre subvention. Nous souhaitons que toutes et tous continuent à s'y sentir les bienvenus, le plus longtemps possible, dans l'esprit d'art, de culture et de convivialité qui nous anime depuis le début.

Julien et Jean-Paul Legendre

Propriétaires du Château des Pères